

WPR/RC21.R13 PROGRAMME COMPLET ET COORDONNE DE FORMATION
D'ENSEIGNANTS POUR LES PERSONNELS DE SANTE

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du Directeur régional sur le programme complet et coordonné de formation d'enseignants pour les personnels de santé;¹

Notant la pénurie sérieuse et généralisée d'enseignants suffisamment formés dans le domaine général de la santé et la nécessité de renforcer la formation de ces enseignants dans l'art de l'enseignement;

1. APPUIE la proposition visant à choisir un ou des établissements d'enseignement comme centre régional de formation d'enseignants;
2. ESTIME qu'un tel choix nécessite un examen approfondi, non seulement des établissements eux-mêmes, mais des catégories d'enseignants à former et de la méthodologie d'enseignement convenant aux divers besoins et cultures des pays de la Région;
3. AUTORISE le Directeur régional, s'il estime que les conditions mentionnées au paragraphe précédent ont été remplies, à engager des négociations avec un ou plusieurs établissements de la Région convenant à cette fin, et à présenter au Comité à sa vingt-deuxième session le résultat de ces négociations;

Si le choix du ou des établissements a été fait et si les négociations ont été couronnées de succès,

4. APPUIE la proposition visant à :
 - i) * organiser en 1971 une réunion de travail pour orienter le personnel du centre sur la question de la formation des enseignants;
 - ii) inscrire, à la Liste supplémentaire des projets pour 1972, des bourses d'études visant à renforcer à titre prioritaire l'effectif enseignant du centre;
 - iii) prévoir pour 1973 des bourses de formation au centre régional, ainsi qu'un nombre suffisant de mois de consultant.

Sixième séance, 8 septembre 1970

* A inscrire à la Liste des projets additionnels pour 1971 (voir annexe 3, p. 54).

Document WPR/RC21/9.